



Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

28 juillet 2025,

1- Travaux sur le réseau d'eau :

Dans le cadre de la modernisation du réseau d'eau potable sur la commune de Fay-les Nemours, nous vous informons que des travaux vont être engagés à compter du **25 août 2025 dans la Rue Grande** pour une durée d'environ **10 semaines** pour la partie située entre le **Petit Bagneaux et le cimetière**.

Trois autres tranches de travaux seront réalisées dans la continuité entre **octobre et décembre** :

- Entre la rue de Montivier et le carrefour Carrouge
- Entre le Carrefour carrouge, le carrefour de la rue de Foljuif et le château d'eau.
- Entre le Carrefour rue de Foljuif et le 5 rue de foljuif.

Ces travaux financés par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours, consistent à renouveler une partie de la conduite principale et à **remplacer l'ensemble des branchements en plomb** encore existants, pour améliorer la qualité de l'eau distribuée et répondre aux exigences sanitaires en vigueur.

Avant toute intervention, un diagnostic complet des branchements sera réalisé afin d'identifier précisément les branchements concernés et ceux qui ne le sont pas. Cette étape est indispensable pour planifier les travaux dans les meilleures conditions.

Durant toute la période des travaux :

- La **circulation** sera maintenue en alternat grâce à des feux tricolores mais le stationnement sera interdit. Le service des Bus scolaire sera maintenu également.
- Nous vous demandons de bien vouloir placer vos **bacs à ordures ménagères** du côté opposé aux travaux, afin de faciliter leur collecte et garantir la sécurité des agents de voirie.
- Nous procéderons à des **coupures d'eau** sur 1 journée maximum pour les raccordements mais une information préalable vous sera envoyée par mail ou sms.

Nous nous efforcerons de limiter la gêne occasionnée et vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration. Pour toute question ou précision, vous pouvez contacter les services par mail à alexandre.fontenoy@saur.com.

2-Tournoi de foot : dimanche 7 septembre à partir de 9H30

Le succès des précédents tournois nous encourage à réitérer l'événement. Nous demandons donc à tous ceux qui souhaiteront participer de s'inscrire avant le 25 août dernier délai.

Aucune inscription ne sera prise le jour même. Le principe est de constituer sa propre équipe de 5 joueurs (6, si vous prévoyez un remplaçant), avec votre famille, vos voisins, vos amis, habitants ou non sur la commune.

Il n'y a aucune limite d'âge, le but étant de réunir le plus de personnes possibles pour organiser un tournoi. Des équipes pourront être formées sur place si des groupes sont incomplets. Tenue adaptée et tee-shirt de même couleur par équipe seront nécessaires.

Un service de restauration rapide avec buvette sera mis en place. Des tables et chaises seront mises à votre disposition. La mairie offrira l'apéritif à tous les participants.

Vous pouvez vous inscrire par mail à guillaume.chantereau@hotmail.fr ou par téléphone au 06.13.12.80.42 avant le 25 août.

Une participation symbolique sera à régler sur place : 2€ par joueur, gratuit pour les jeunes jusqu'à 14 ans. **Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à la fondation du patrimoine pour la restauration de l'église.** RDV sur le stade le dimanche 7 septembre à partir de 9H30. Nous vous attendons nombreux !

3- Brocante : le 14 septembre prochain aura lieu la brocante annuelle organisée par l'Association Loisirs Amitiés. Deux structures gonflables sont prévues pour accueillir nos jeunes.

4-Sanglier rôti : l'association de Chasse organise le repas du sanglier rôti le 20 septembre. Une invitation spéciale vous sera distribuée. **On va se régaler en mode Gaulois !!!**

5-Ecopaturage : en accord avec un agriculteur local, une quarantaine de moutons brouteront dans le parc et le nettoieront de façon écologique.

6- Signature de la souscription avec la fondation du patrimoine et labellisation de notre

Eglise: le 20 septembre prochain, nous signerons la deuxième souscription avec la fondation du patrimoine à 15h en mairie. Nous y recevrons aussi Madame Forence Portelli Vice-Présidente de la Région Ile de France pour lancer la labellisation « Patrimoine remarquable de la Région Ile de France » de notre Eglise accompagnée de Madame Valérie Lacroute, Vice-Présidente de la Région ile de France. Vous êtes les bienvenus à la mairie pour cette signature !

Bel été à toutes et tous !

Bien Cordialement,

Le maire, Christian PEUTOT

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mardi: de 15h à 16h30 **jeudi**: de 10h30 à 12h

vendredi : sur rendez-vous

permanence du Maire et des Adjoints:

sur rendez-vous le vendredi

Mairie: 01 64 28 10 76

Mail: mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr

